

à réaliser par canon et bien que les essais effectués à Braschaet et à Ostende fussent concluants, les hommes nouveaux refusèrent d'entrer dans les vues de Neuens. Ayons hâte de dire qu'il brusquait sans scrupules les susceptibilités de ces personnages influents.

L'année 1866 est caractérisée par la promotion de Neuens dans l'Ordre de la Couronne de Prusse, 2e classe.

En 1867 il fut membre du jury belge à l'Exposition universelle de Paris (37e et 13e classes). Il fit parler de lui à l'occasion d'une altercation qu'il eut avec le général de brigade Treuille de Beaulieu.*)

En sa qualité de rapporteur Neuens proposa d'accorder la première place dans la fabrication d'armes portatives **) aux villes de Liège et de Solingen. « Mais Messieurs, s'exclama le général français, cela ne peut être ; alors la France ne viendrait qu'au second rang ! » Froidement Neuens répliqua : « S'il est décidé qu'en tout et pour tout la France doit être au premier rang je ne vois plus quelle serait la mission du jury, et il ne resterait à celui-ci qu'à se retirer. » Le général français n'insista pas, et l'affaire sembla classée. D'après les dires du docteur Glaesener, Neuens ne bénéficia pas de la pluie de décorations qui se déversa après la clôture de l'Exposition sur les membres des différents jurys. Notons, toutefois, que parmi les distinctions honorifiques énumérées par le Général Bernaert, figure tout de même la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Etant donné les rares contacts que Neuens eut avec la France d'alors (qui ne jouissait pas trop de ses sympathies), on se demande à quel moment — autre que celui de la fin de l'Exposition — il aurait reçu la décoration française. En tout cas la Légion d'honneur ne figure pas sur l'inscription funéraire que Neuens avait établie de son vivant.

Son « *Rapport sur les produits de la Classe 37 de l'Exposition universelle de Paris de 1867 (Armes portatives)* » fut publié en 1869 chez E. Guyot à Bruxelles .

Après avoir été promu le 7. 1. 1870 général-major, Neuens fut nommé commandant de la province d'Anvers. Lorsqu'éclata la guerre franco-allemande il fut revêtu des fonctions de « commandant supérieur de tout le personnel et de tout le matériel d'artillerie de la place d'Anvers. » (16)

*) Cet éminent militaire (1809-1886) fut l'inventeur des fameux canons rayés dont surtout ceux, chargés par la culasse, ébahirent les techniciens du monde entier lors de la campagne d'Italie (1859). Treuille de Beaulieu et son collègue Tamisier préconisèrent en vain la généralisation du chargement par la culasse ; aussi cela coûta cher à la France, en 1870, de ne pas avoir suivi les conseils de ces deux experts en la matière.

**) Depuis 1852 l'infanterie française était munie du fusil de précision « Minié » mais qui se chargeait par la bouche. Ce ne fut qu'en 1866 que cette arme fut remplacée par le « Chassepot. »